

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

CAHORS		ARRIVÉES A						
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE
Arrivées	Dép. pr Montaub.	Arrivées	Dép. pr Cahors	Dép. pr Toulouse
9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.
12 37 s.	11 —	1 — s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.
6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 3 Septembre.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs les divers articles de la presse locale, sur les faits et gestes des candidats de toutes nuances, à la députation. Cette petite revue aura son intérêt, et mettra nos lecteurs à même de juger, en parfaite connaissance de cause, la situation électorale.

Voici d'abord le Réveil, l'organe le mieux informé et le plus intéressant de la coterie béralliste. Il chante les splendeurs des banquets de Luzech, Montcuq et autres lieux. On croit entendre le tchim-boum-boum de la grosse caisse, et l'éloquence pénétrante des émules de Mangin débitant leurs orviétans à la foule. C'est homérique.

Oyez :

Le banquet de Luzech a dépassé toute espérance. On admirait surtout l'allure si franche, si sympathique, si pleine de bonhomie des quatre candidats choisis par le Comité départemental, et, pour notre compte, nous avons entendu plusieurs de nos braves paysans dire : « Voilà les hommes qu'il nous faut ! Ils ne craignent pas, eux, de venir au milieu de nous. Nous pouvons sans crainte, sans nous gêner, leur dire tout ce dont nous avons besoin, leur exposer tous nos désirs. Nous savons qu'ils nous aiment et qu'ils s'occuperont de nous. »

La société musicale les Enfants de Cahors, a prêté nos concours.

La réunion politique a eu lieu, à 3 heures, dans la cour de la nouvelle maison d'école.

Les quatre candidats du Comité républicain ont pris successivement la parole pour développer leur programme.

M. Béral prend ensuite la parole. Il constate que c'est en vain que dans ces réunions on fait appel aux déclarations des autres candidats, soit bonapartistes, soit monarchistes, soit libéraux ; on dirait que

ces messieurs ont peur de se montrer au grand jour devant leurs électeurs, dit-il ; ils n'osent pas parler publiquement, parce que nous dévoilerions leur but secret et leurs contradictions, parce que si vous leur demandiez quel est leur drapeau, ils ne pourraient dire si c'est celui de Jérôme, de Victor ou du comte de Paris.

L'honorable sénateur démontre ensuite la fausse situation des candidats réactionnaires, MM. le comte Murat, le baron Dufour, de Valon et de Lamberte-rie, qui se disent conservateurs et qui précisément n'ont qu'un but, qu'un article de programme : renverser le gouvernement actuel, et provoquer une révolution au risque de précipiter dans l'abîme notre chère patrie. Il dénonce et il flétrit cette union qui se dit, elle aussi, conservatrice, et qui s'est faite dernièrement entre les réactionnaires et les libéraux de M. Calmon.

L'orateur démontre ensuite que les seuls et vrais conservateurs sont ceux qui veulent conserver les institutions actuelles, ce sont tous les électeurs sensés et clairvoyants ; ce sont presque tous les habitants de la campagne, tous les travailleurs qui ne demandent que paix et travail.

UN PAYSAN. — Tout ça, c'est des blagues. La paix ! vous faites mourir nos enfants au Tonkin, à Madagascar, partout.

Le travail ! ô malheur, nous n'avons rien à faire. Nos vignes ont péri ; nous n'avons plus un sou de revenu et les impôts nous écrasent. Voilà la république que vous nous avez donnée : la république de la guerre et du gaspillage. Et vous, M. Béral, et vos quatre candidats, qui ne trouvez pas un mot pour flétrir la politique de Ferry, que vous avez soutenue au Sénat, vous vous moquez donc de nous en nous parlant de paix et de travail !...

Le banquet a eu lieu à cinq heures, dans la maison d'école.

UN INTERRUPTEUR. — Vous n'avez pas le droit de banqueter dans l'école. Vous vio-

lez les circulaires ministérielles, vous faites de la candidature officielle à la barbe de l'administration. Vous faites de l'École une auberge, et de l'Institut, un cuisinier.

A la table d'honneur, on remarquait MM. Béral, de Verninac, Rozières, Lachèze, Talou, Rey, Bergon et toutes les notabilités du canton.

A la fin, le sympathique M. de Verninac, qui était arrivé trop tard pour assister à la réunion politique, s'est levé ; il a invité les électeurs à se rallier autour du drapeau de la République, « parce que, a-t-il dit, on ne saurait être bon français sans être républicain. »

BOUQUET

A son tour, l'honorable M. Bergon, maire de Luzech, s'est levé et, dans un langage ému, a remercié les électeurs républicains d'avoir si bien répondu à l'appel que leur ont adressé les candidats républicains.

La République libérale parle ainsi des tournées funambulesques des candidats du Comité, sous la direction de nos honorables sénateurs :

La troupe Béral-Verninac et C^{ie} a commencé ses tournées. C'est Castelnau-Montriat qui a eu, dimanche dernier, les honneurs de la première représentation.

Malgré l'innombrable quantité d'invitations lancées dans toutes les directions, à peine quelques électeurs des alentours, accompagnés de leurs femmes et enfants attirés par la curiosité et par la grosse caisse, étaient venus assister indifférents à cette haute comédie où deux maires du canton et quelques instituteurs jouaient le rôle de comparses sous la haute direction du premier magistrat de l'endroit. Sénateurs et candidats, assez penauds du pieux accueil qui leur était fait, allèrent s'en consoler en banquetant.

Suivant le cliché habituel, nos confrères bérallistes ne manquent pas de dire : Bonne journée pour la République ! Mais les ouvriers nécessiteux de Castelnau, et ils sont nombreux, n'auront-ils pas le droit de dire, cet hiver, quand la neige tombera :

— Eh bien ! que Votre Grâce daigne m'emboîter le pas. Je vais avoir l'honneur de lui servir de cornac...

All Right !

Et, à travers la foule qui augmentait sans cesse, les deux interlocuteurs se dirigèrent vers un cabaret situé vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, sur l'emplacement du débouché ouvert actuellement par l'Avenue Victoria.

A leur entrée dans l'établissement, singulièrement vide, en regard à l'affluence qui remplissait les buvettes des environs :

— Qu'est-ce que je vais offrir à ces messieurs ? demanda avec empressement le matroquet appuyé sur l'étaim brillant de son comptoir. Un litre à seize, une bouteille de vin cacheté, un doigt de crème des Sultanes, ou une larme de ratafin de la Colonne ?

— Allez-y de la larme, patron, répartit le gamin, qui cligna de l'œil, et poussez même jusqu'au sanglot. Je vous amène un noble étranger de mes amis, qui ne serait pas fâché de casser une croûte, tout en regardant fonctionner...

L'insulaire confirma :

— Ah ! yes !... Entendez-vous ?... Je serais caoutente...

Le gavroche se pencha vers le cabaretier, et lui dit rapidement à voix basse :

— C'est un goddam. Forcez les prix. Vous me ferez une remise.

Le matroquet se gratta l'oreille :

— Comme c'est dommage que mon grand salon du premier ait été retenu par une noce !

Puis, se frappant le front, et faisant mine de se souvenir.

Monsieur le Maire aurait mieux fait de garder pour aujourd'hui l'argent follement dépensé en août !

Voilà des paroles sensées que nos pay-sans comprendront mieux que les discours éloquentes de M. Talou et consorts, lorsque l'émotion ne paralyse pas leurs moyens...

Le Courrier du Lot l'affreux organe réactionnaire, persifle. C'est son droit :

MM. Béral, Verninac et les candidats ont été reçus à l'entrée de Castelnau, par trois hommes, M. le Maire, M. l'Adjoint et M. son beau-frère, plus dix ou douze musiciens et c'est tout. Marche jusque chez le maire avec fanfare. Pas une feuille de buis, pas un drapeau, pas un coup de chapeau dans le parcours. De là à la mairie, tous les gamins du lieu suivaient par derrière.

Ces Messieurs ont été si peu entourés, qu'embar-rassés de leur personne, ils ne savaient où tuer le temps. M. Béral a passé sa matinée en partie de chasse, M. Verninac est reparti une heure avant l'inauguration de l'école et tous les autres, aussitôt après, sans assister à la fête qui n'a eu lieu qu'à la suite de cette prétendue solennité. — « Je m'embête à Castelnau dit M. Béral à M. P. de Cahors, » mêmes expressions de M. de Verninac.

Voici dans le même journal un portrait qui n'est pas trop mal réussi :

Denis Bergon et sa troupe ont fait irruption lundi dans la localité de Praysac.

Malgré ce qu'avait d'insolite une pareille exhibition par ce singulier personnage, le paysan, un moment attiré par la curiosité du spectacle et les flatteries dont il était l'objet, se détournait bientôt et vaquait tranquillement à ses affaires.

Afin de réveiller l'attention du public, parfois Bergon élevait la voix, interpellant celui-ci ou celui-là par son petit nom et son pays d'origine. Mais quelquefois sa mémoire le servait mal et lui attirait de pénibles ripostes. L'un de ces paysans, naïf et gouailleur à la fois, se voyant interpellé répondit : — « Pardon, Monsieur, je suis venu à la foire pour acheter un porc, et je crois que vous faites dans les farines ; vous n'êtes pas mon homme... »

— Ah ça ! mais j'y songe ! Il me reste une table dans le cabinet de la glace.

— Comment ?

— Milord, le cabinet de la glace est connu de tout Paris. Votre ambassadeur y a payé vingt-cinq louis un tabouret, le jour de l'exécution de Louvel. C'est une petite pièce que j'ai ici, à l'entresol, et dont la glace est accrochée juste en face de la fenêtre, si bien qu'on voit tomber dedans la boule du condamné, en tournant le dos à la croisée. On voit sans être vu... Il y a des gens qui se gênent pour prendre un divertissement.

L'insulaire éclata d'un rire guttural, qui découvrit une double herse de dents à triturer un taureau tout vivant :

— By good ! déclara-t-il, c'est fort ingénieux !... Donnez à moi le ministère du miroir !...

— Le ministère du miroir ? répéta le cabaretier sans comprendre.

Le gavroche se poussa du coude :

Eh ! oui ! vous ne saisissez dont pas les fines-ses de la langue française, quand c'est un Angli-che qui la parle !... Le ministère du miroir, c'est le cabinet de la glace !...

— Ah ! bon ! très bien ! j'y suis !... Seulement je me permettrai de faire observer à milord qu'il n'y a que trois tables dans ce cabinet. Les deux premières sont louées à des personnes de qualité. Il y aura des dames. C'est pourquoi la carte à payer sera peut-être un peu... salée.

L'étranger ferma les points et gonfla ses joues :

— Vos êtes un impolished ! s'écria-t-il. Je états riche colossalement : Jédédiah Moore, esquire, — député du Lancaster et sujet anglais !...

Ceux-là uniquement qui ont eu le bonheur

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

45

LA BELLE LIMONADIÈRE

DEUXIÈME PARTIE

LA ROUTE DE L'ÉCHAFAUD

VIII

LE RESTAURANT DE LA GUILLOTINE

— Pour voir ?

— Pour voir et pour boire, very well, positively...

— Alors, j'ai votre affaire : le Restaurant de la Guillotine, — ici en face. — Vins sans baptême, cuisine bourgeoise et croisée d'entresol sous cette enseigne : Au meilleur endroit !

Il n'y a guère d'Anglais que de deux espèces : l'Anglais maigre et l'Anglais gras. Le nôtre appartenait à cette dernière catégorie, qui fait honneur aux paturges du Durham. Sa large figure cramoisie, encadrée dans le jaune fade de ses cheveux bouclés à la séraphin et de ses favoris taillés en nagoires, avait l'air d'une cerise énorme en train de nager à la surface d'une peinte d'ale. Tout en lui était rond, bombé, préminent : le dos, les épaules, le thorax, dans sa redingote de drap café au lait à triple étage de collets, — et,

dans sa culotte chamois, un ventre à outrance ballonnaît, rappelant celui qui a si puissamment collaboré à la réputation de Mirabeau-Tonneau.

Ajoutez que ces demi-guêtres, assez semblables à celles auxquelles la goutte condamne les jambes enflées de Louis XVIII, se boutonnaient sur une paire de mollets d'éléphant, et que, tandis qu'il tenait, d'une main, un chapeau à petits bords, point beaucoup plus gros qu'une soucoupe, il abritait, de l'autre, sous un parasol vert, la sueur qui coulait le long de ses bajoues, et vous obtiendrez un de ces types, une de ces caricatures de John Bull comme les Vernet en font esquissé sur le vif, et comme le théâtre aimait à en produire alors, pour égayer les rancunes de nos pères et pour nous revancher, sinon de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, du moins d'Aboukir, de Trafalgar et de Waterloo.

Était-ce un gentleman-fermier du Devonshire ou un membre du Cotton's-Club de Cheapside ? Était-ce un baronnet inscrit au peerage, ou un fabricant patenté de ses rasoirs, connus de l'univers entier, que Birmingham tire de notre Châtellerault ? C'est ce que nous ne saurions préciser.

Toujours est-il que, sur l'indication du gamin il replaça méthodiquement son couvre-chef au sommet de son crâne, ferma son parasol, le remisa sous son bras gauche, tira de sa poche une lunette d'un calibre respectable, la mit au poing et la braqua un instant, sur l'endroit désigné... Sans doute fut-il satisfait avec examen suffisant... Car, abaissant son instrument d'observation :

— Ah ! yes ! very good ! s'exclama-t-il du gosier. Cette public-house paraît à moi exceptionnellement convenable...

Et Bergon de se fondre en excuses, attribuant son erreur au trouble de sa vue (il était après dîner).

A Montcuq même cérémonial. Exhibition des candidats, harangue de chacun d'eux, la *Marseillaise* jouée par l'*Avenir Montcuquois* et grand discours de M. Béral avec souhait de bienvenue du maire de l'endroit.

Nous détachons la phrase saillante du discours de M. Béral, dans le *Réveil*, l'organe décidément en faveur dans le parti. Elle traite les préoccupations pénibles de nos sénateurs après la tuile du Conseil général :

« Nous savons a dit M. Béral, qu'on nous a calomniés auprès de vous, mais vous êtes de ceux qui ne se laissent pas prendre aux manœuvres déloyales de nos ennemis ».

Les mots sont gros pour des sénateurs comme il faut; mais ils donnent bien la mesure de la rage de ces Messieurs, dont toutes les promenades carnavalesques n'aboutiront pas à grand chose. Car nos campagnes souffrent trop pour se plaire aux comédies.

L'*Union* journal monarchiste rapporte le fait suivant qui a fait faire parait-il, à MM. Beral et Rozières, présents à la foire de Cahors, une affreuse grimace.

Tandis que les candidats républicains battent la campagne, chassant l'électeur qui ne leur montre que ce qu'à Grandvaux, un soir, M. Thiers faisait voir, le flot populaire se porte spontanément vers les candidats conservateurs.

Profitant de ce que la foire les appelait à la ville, les braves électeurs des campagnes affluèrent hier, de midi à cinq heures du soir, chez M. A. de Valon, pour l'assurer lui et ses honorables collègues, de la fidélité de leurs sentiments.

Nous pouvons évaluer, sans exagération, à deux mille personnes cette foule d'électeurs conservateurs, dont chaque individualité se portait forte pour ceux de ses voisinages qui n'avaient pu venir.

— « Comment, disait l'un des candidats du Comité, nous courons comme des dératés après les électeurs que nous pourchassons dans les moindres recoins des campagnes, et ces mêmes électeurs se déplacent de gaieté de cœur et viennent trouver nos adversaires? »

— Eh bien, chers candidats béralistes, cela prouve combien vous êtes sympathiques.

A qui la faute, de ce retour marqué vers les réactionnaires? N'est-ce pas à ceux qui, par leurs excès, leurs dilapidations, leurs persécutions, ont arrêté le mouvement si marqué, en 1875, vers la République libérale.

Que la République conservatrice soit assurée pour l'avenir et confiée à des hommes sages, et l'on verra si des manifestations

d'entendre prononcer par un de nos voisins d'outre-Manche ces deux mots : *Sudjet anglais*, peuvent se rendre compte de l'emphase sublime de l'antique : *Sun civis romanus*.

Le cabaretier s'inclina :
— La troisième table est à la disposition de milord... Mariotte!

Le gentleman insista :
— Tute soite!

— Oh ! Votre honneur a le temps... Ces messieurs n'ont pas encore commandé leur gloria...

— Quels messieurs ?

— M. Sanson et ses auxiliaires. Ils sont là, dans ma salle du rez-de-chaussée, qu'ils me préviennent de leur garder, après le rejet de chaque pourvoi, pour manger une tête de veau avant de se mettre en besogne... D'excellentes pratiques !... Ça ne fait pas d'embarras pour un sou et ça règle rubis sur l'ongle... Mais ça éloigne les clients... Il y a des individus qui sont si drôles !...

Jédédiah Moore répéta :
— Tute soite ! tute soite !

Le mastroquet hêla à nouveau :
— Mariotte !... Mariotte !... Voyez si elle viendra !... Gageons qu'elle s'amuse à se faire embrasser dans la salle par les aides !... Mariotte ! sacre-bien ! Mariotte !...

A ces appels réitérés, une fillette accourut du fond, — une fillette accorte et dodue, avec des joues de pommes d'api et une coiffe bourguignonne.

Le marchand de vin lui ordonna :
— Conduisez monsieur à l'entresol et mettez un couvert !...

semblables à celle du jour de la foire se produisent encore.

Les journaux de la coterie béraliste ont reçu le mot d'ordre de lancer un brûlot de discorde dans le camp réactionnaire, c'est de bonne guerre. Mais ces intelligents instruments font l'opération d'une façon si adroite, que la mèche est éventée avant d'arriver à destination.

Nous lisons dans le *Réformateur* et le *Républicain* :

Nous apprenons au dernier moment qu'une entente s'est faite entre les bonapartistes et les calmonistes.

Les bonapartistes engagent tous leurs amis sûrs à rayer M. de Lamberterie pour mettre à sa place M. Calmon.

Si le fait était exact, que prouverait-il ? Il proclamerait le courant irrésistible qui se produit en faveur de M. Calmon. On ne s'allie pas avec les faibles.

Est-ce que personne songe, par exemple, à s'allier avec les candidats du comité béraliste ?

On n'avoue pas ainsi son isolement ; c'est maladroit.

Le 20 septembre, à midi, aura lieu, à Gourdon, un grand banquet démocratique offert par le comité républicain de cette ville aux sénateurs du Lot et aux candidats du Congrès départemental.

La présidence en est réservée à M. de Verninac, sénateur.

La cotisation personnelle est de cinq francs.

Ces républicains béralistes aiment tant le peuple qu'ils lui dévoreront jusqu'à sa dernière pièce de CENT SOUS, à force de lui faire l'honneur de trinquer avec lui.

Voilà pour la note comique.

La note sérieuse de la semaine est donnée par la *République libérale*. Lisons :

L'affolement dans lequel l'échec de leurs patrons a jeté les organes béralistes les rend souverainement injustes.

A les entendre il n'y aurait dans le département du Lot d'autres républicains que ceux qui ne jurent que par MM. Béral-Verninac, et dans le Conseil général d'autres défenseurs de nos institutions que les cinq membres, — ou sept si l'on veut, — qui ont suivi nos deux sénateurs dans cette inexplicable tentative dont aujourd'hui, — malgré leur apparente satisfaction, — ils regrettent tant les résultats. Aux yeux des puritains de la coterie, remplacer Béral-Verninac par les honorables Fraysse et Calmeilles, c'est « enlever aux républicains les vice-présidences du Conseil général. — Ah ! certes, les nouveaux élus ne sont pas pour plaire à nos adversaires ; car

A trois heures, l'honorable sir Jédédiah Moore, *esquire*, — installé à une table, à droite de la fenêtre, dans le cabinet de la glace, — avait englouti quatre côtelettes de mouton, une saule aux moules, une omelette, un aloyau saignant, des pommes de terre frites et quatre fioles de Beaujolais... Tout cela sans rien perdre de ce qui se passait sur la place ! Le jeu de l'œil accompagnait celui des mâchoires. !...

Comme le digne « dépiouté » du Lancaster at-taquait simultanément un facon poudreux de corton et un fort bastion de chester, le cabaretier apparut à l'orifice de l'escalier tournant qui se colimaçonait du rez-de-chaussée à l'entresol :
— Milord, annonça-t-il, je vous amène de la société... Un fier couple tout de même !... Mars et Vénus, — assortis, — comme sur les tableaux du Louvre ; mais avec beaucoup plus de costume.

Puis, en se tournant sur l'escalier il ajouta :
— Par ici, monsieur, et votre compagnie !... C'est un peu l'échelle de Jacob... Mais vous touchez au paradis...
Un jeune homme et une jeune femme émergèrent des dessous...

La jeune femme était une jolie créature, le jeune homme un beau cavalier...
Tous les deux distingués, élégants et mis, — oh ! mais, là, mis à la dernière mode !...

La dame, avec un chapeau de sparterie à légèr voile de blonde et à bouquet de plumes de paon portait une blouse de percale garnie de velours en tuyaux. Autour de son cou s'enroulait un de ces fichus, mi-partie rose et noir, que l'on appelle des endiablés. Ses gants, son éventail et son

ils sont de ceux qui ne font jamais abdication de leur indépendance pour encenser un chef de parti et le prendre aveuglément pour guide. Ce sont deux républicains austères, ne pactisant avec aucune coterie ; mais ils ont le bon sens, — crime impardonnable aux yeux des béralistes, — de prêter leur concours désintéressé au parti libéral, parce que le parti libéral leur a paru la meilleure sauvegarde des intérêts du département.

Voilà ce que nos adversaires ne peuvent admettre. Mais voilà ce qu'ont parfaitement compris tous les électeurs qui se rendent sérieusement compte des choses et qui ne se laissent pas égarer par des sophismes et des phrases creuses. Ils diront, le 4 octobre prochain, que les querelles de parti ne font point leurs affaires, et que le suffrage universel choisit ses élus parmi ceux, qui, n'ayant d'autre préoccupation que le bien public, sont le plus en mesure de rendre au pays, en proposant au parlement les réformes nécessaires, la prospérité dont il est depuis trop longtemps sevré.

C'est profondément juste. La République avec des hommes comme M. Béral, dont nous ne contestons pas les talents d'ingénieur, est un régime de despotisme qui ne saurait convenir à tout citoyen qui a souci de son indépendance et de sa dignité. Avec les procédés autoritaires dont nos sénateurs ne nous donnent que trop d'exemples, avec le radicalisme qui est la base de leurs théories républicaines, on arrive à force d'excès, à ces révolutions épouvantables qui bouleversent un pays et le jettent infailliblement dans la réaction.

Aveugles ceux qui ne voient point cela.

Qu'ont fait à la Chambre et au Sénat, MM. Béral, de Verninac, Rozières ? Ont-ils résisté aux entreprises insensées de M. Ferry, aux expéditions lointaines, ruineuses pour la France, désolantes pour les familles qui y ont laissé leurs enfants ?

Ont-ils même essayé par quelques discours retentissants à la tribune parlementaire, de combattre la politique ferryste, et d'appeler l'attention des Chambres sur le mauvais état de nos finances, les souffrances de notre agriculture ?

Et ces hommes-là croient-ils bénévolement qu'on ne juge pas à sa valeur leur attitude négative ?

Qu'ils le sachent dorés et déjà, car ils en acquerront la désagréable certitude le 4 octobre prochain, la grande majorité du département n'est pas avec eux.

Elle est avec ceux qui veulent faire de la République un gouvernement généreux et réparateur. Et non une autocratie détestable qui a déjà fait tant de mal et qui en fera tant encore si on ne l'arrête.

Le courant est là qu'on le croie bien, et

ombrelle sortaient du *Petit Dunkerque*, — le magasin en vogue, — et, dans le brouillard de mousseline de ses jupons, son fin soulier de prunelle mordorée miroitait ainsi qu'un scarabée sur la neige.

Son cavalier avait la chemise du matin, fermée aux poignets et la poitrine, par des boutons de nacre, la cravate de Madras, la redingote couleur de *soupirs étouffés* avec les poches à l'extérieur, le pantalon à la cosaque, à mille raies, et un de ces vastes sombreros en feutre gris, à boucle d'or, que les événements d'Espagne venaient d'exporter à Paris.

En entrant, à l'aspect de l'Anglais attablé, — la jeune femme ne put retenir un mouvement de mauvaise humeur :

— Monsieur, dit-elle avec hauteur au marchand de vin, je croyais que nous devions être seuls dans cette pièce ?

— Faites excuse, ma petite dame. Les loyers sont d'un cher dans ce sacré quartier. Faut profiter des occasions, si l'on veut gagner son pauvre terme.

Son interlocutrice appuya :
— N'importe. Vous auriez dû nous prévenir. On y aurait mis le prix.

Il poursuivit en baissant le ton d'une octave :
— Vous le verrez manger, c'est superbe. Un amateur de phénomènes donnerait cent sous rien que pour ça. L'hippopotame est dégotté. Et puis, s'il entend le français de la même façon qu'il l'écorche...

— C'est bien. Assez, mon cher. Où nous casez-vous ? questionna le cavalier.

Le patron désigna la table placée entre la fenê-

les hommes qui représentent l'idée libérale seront les élus du scrutin d'octobre.

REPORTER.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Protection de l'Agriculture.

Dans la dernière session du Conseil général, l'honorable conseiller de Castelnaud, M. Limayrac, a proposé et développé un vœu tendant à ce « qu'une protection effective soit accordée à l'agriculture. »

Ce vœu a été adopté. Il n'y a qu'un moyen aux yeux de M. Limayrac de relever l'agriculture en France.

C'est : 1° de ramener la vente de ses produits à un taux rémunérateur, par le relèvement des taxes qui frappent à leur entrée les produits similaires de l'Amérique et des Indes ; 2° Dégrevier la terre d'une partie de l'impôt foncier ;

3° Encourager par des subsides les efforts faits par les agriculteurs intelligents en vue d'atténuer les désastres de la crise agricole et du phylloxéra.

Il serait à désirer que le vœu de M. Limayrac trouvât un écho sérieux chez nos gouvernants et les décidât à s'occuper enfin de l'agriculture en détresse.

La Pérégation de l'impôt.

Cette année, comme l'an dernier, le Conseil général a refusé de voter le répartition de l'impôt, par le motif qu'il a été réparti arbitrairement et qu'il est trop élevé.

Il y a longtemps que cette question capitale du répartition de l'impôt a été posée devant le pays et devant le Parlement, par un homme soucieux des intérêts du département. Nous avons nommé M. L. de Lamberterie, représentant du Lot à l'Assemblée nationale.

Déjà en 1856, bien avant que M. de Pradelle ne se fit un tremplin politique de cette même question, il publiait des *Études sur le département du Lot*, dans lesquelles il dénonçait en ces termes cette monstrueuse iniquité :

La statistique de la France, publiée par le ministre de l'agriculture et du commerce, évalue les revenus du Lot à 36,800,000 fr., savoir :

1° Les revenus agricoles à...	34,500,000 fr.
2° Les revenus industriels à...	2,300,000
Total égal.....	36,800,000

Telles sont les ressources de ce département pour une population de 296,224 habitants (1).

Elles représentent, en moyenne, pour chaque tête, un revenu de 124 fr. 23 c. par an, ou de 0 fr. 34 c. par jour.

(1) Dénombrement de 1851.

tre et la fameuse glace :
— Ici, mon prince. Vous avez le choix pour regarder. Par derrière comme par devant.

Ensuite, montrant la table à gauche de la croisée :

— Cette place-ci est réservée pour une demoiselle en deuil qui me l'a retenue depuis le commencement de la semaine. Elle ne fait pourtant pas l'effet de se presser. Mais comme elle a payé d'avance. — A propos, monsieur, a commandé ?

— Ce que vous aurez, ce que vous voudrez... Ah ! d'abord, apportez-moi de l'absinthe.

— A l'instant.

Le jeune homme jeta sur un siège son feutre et sa badine de baleine à pomme d'argent guilloché. Puis il marcha vers la fenêtre, et mit — avidement — les yeux dehors.

C'était un effrayant spectacle que celui que présentait la Grève en ce moment. De nouveaux curieux étant venus, sans interruption, combler les interstices des groupes qui s'étaient formés depuis le matin, ces groupes, d'abord désagrégés, s'étaient peu à peu réunis, confondus et soudés d'une telle sorte, que la place avait l'air d'être pavée de têtes. Ces têtes, nivelées par la perspective, s'étendaient au loin, drues et mouvantes comme les épis dans une vaste plaine. De temps en temps, il y avait de grands refoulements. Les épis se courbaient et ondulaient en vagues plus houleuses que celles de l'Océan. Ces vagues roulaient tumultueusement des extrémités au centre et allaient battre, ainsi que des marées d'équinoxe, un carré oblong dessiné par une compagnie de vétérans et par un piquet de gendarmes.

PAUL MAHALIN.

(A suivre).

Il n'est pas de contrée plus pauvre (1); et il ne faut pas s'en étonner.

Jamais province fût-elle, en effet, si maltraitée et si mal exploitée?

Taxé, par la loi du 27 mai 1791, à 1/121 du contingent général de la contribution foncière, taux que la loi de finances du 31 juillet 1821 et quelques lois postérieures ont réduit à 1/127, le Lot a fourni 114,716,805 fr. sur 14,313,886,526 fr., perçus par cette contribution au profit de l'Etat, depuis le 1^{er} janvier 1791 jusqu'au 31 décembre 1855, ci..... 114,716,805 fr.

Ce département ne possède cependant, d'après la loi précitée du 31 juillet 1821, que la cent-trente-neuvième partie du revenu foncier net de la France; 11,306,000 fr. sur 1,580,597,000 fr.; il n'aurait dû payer, en conséquence, que..... 101,640,940 »

Il a donc payé en trop..... 13,075,865 »

Voilà pour la contribution foncière. Taxé, d'abord, par la loi déjà rappelée du 27 mai 1791, à 1/141 du contingent général de la contribution personnelle et mobilière; augmenté, ensuite, sans qu'on puisse en reconnaître la cause au milieu de la confusion résultant de plus de vingt remaniements (2), le Lot a vu son contingent ramené, par la loi du 21 avril 1832, à 1/143 de ce même contingent général; et, depuis le 1^{er} janvier 1832 jusqu'à ce jour, il a payé, en moyenne, 350,000 fr. sur 50 millions environ perçus par cette contribution au profit du Trésor, taux encore excessif.

Ce département est loin de posséder, en effet, la 143^e partie du montant de tous les revenus de la France, revenus fonciers, industriels et commerciaux, que la contribution personnelle et mobilière a voulu atteindre également.

Les revenus fonciers du Lot forment bien, comme on vient de le voir, la 139^e partie des revenus fonciers de la France; mais les revenus industriels et commerciaux ne constituent certainement pas la 1,000^e partie des revenus industriels et commerciaux de celle-ci. Le commerce du Lot est nul, et ses produits industriels ne sont que de 2,300,000 fr. sur 4,167,000,000 fr. que la statistique officielle donne à la France.

Aussi, qu'arrive-t-il? Tandis que, généralement, en France, le montant des cotes mobilières représente, au plus, le sixième de la valeur réelle des loyers d'habitation, dans le Lot, le montant de ces mêmes cotes, réparti presque partout, contrairement au vœu de la loi, d'après le revenu présumé des contribuables, représente le quart, le tiers, la moitié ou la totalité de la valeur réelle de ces mêmes loyers.

Nous croyons donc rester de beaucoup au-dessous de la vérité, en évaluant l'excédant du contingent personnel et mobilier supporté par le Lot, du 1^{er} janvier 1791 au 31 décembre 1855, à 100,000 fr. seulement en moyenne par an, soit pour ces soixante-cinq ans, à 6,500,000 fr.

(A suivre)

(1) Le revenu moyen de chaque habitant en France est de plus du double.

La statistique évalue les revenus de la France à 9,461,000,000 fr.
Savoir : 1^o Les revenus agricoles à... 3,294,000,000 fr.
2^o Les revenus industriels à... 4,167,000,000 fr.
Total égal..... 9,461,000,000 fr.

La population de la France étant de 35,781,628 habitants, le revenu, pour chaque tête, est de 264 fr. 40 c. par an ou de 0 fr. 72 c. par jour.

(2) Il n'est pas d'impôt qui ait été si souvent et si malheureusement remanié que celui de la contribution mobilière : impôt de répartition; impôt de quotité séparé, réuni de nouveau à la contribution personnelle, il a subi toutes les transformations, et a donné lieu à une surprise incroyable. Sur la foi d'un rapport de M. Gilbert-Desmoulin, le Corps législatif ayant adopté, par la loi du 14 thermidor an V, une nouvelle répartition de cette contribution, on voulut savoir quelles avaient été les bases de cette répartition : on les chercha vainement. L'impôt avait été réparti arbitrairement, au hasard.

Les nouveaux impôts.

On sait que, dans le département de Seine-et-Oise, un comité républicain libéral a été formé par M. Barthélemy Saint-Hilaire

MM. Dreyfus, Langlois et Joseph Reinach, candidats opportunistes, et MM. Hubbard et Vergoin, candidats radicaux, avaient été invités par le comité libéral à assister à cette réunion et à prendre part aux discussions.

Au cours de la séance s'est produit un incident que nous devons relever : M. Reinach a essayé, au milieu des protestations les plus vives, une apologie de M. Jules Ferry, et il a notamment affirmé que, « ce grand ministre si injustement calomnié » n'avait jamais dit qu'on créerait de nouveaux impôts après les élections.

M. Hector Pessard, directeur du *National* a fait à cette déclaration une réplique que nous reproduisons textuellement :

« M. Reinach s'est indigné contre ceux qui, au mépris de la vérité, selon lui, avaient attribué à M. Jules Ferry le propos suivant tenu devant la commission du budget :

« En 1886, nous n'échapperons pas à de nouveaux impôts. Et vous savez que, si nous

« n'en proposons pas dès maintenant, c'est que nous sommes dans une année d'élections. »

« Or ce propos, messieurs, c'est moi qui l'ai fait connaître au pays. Mais avant de le livrer à la publicité, ne pouvant croire moi-même qu'une parole aussi cynique et aussi impudente eût été prononcée par M. le président du conseil, j'ai interrogé trois membres de la commission du budget.

« Le premier s'appelle M. Jules Roche, le rapporteur de la commission, qui est un ami de M. Jules Ferry. Il m'a confessé que ce propos avait été tenu.

« J'ai interrogé ensuite M. Andrieux, l'adversaire de M. Jules Ferry, et M. Andrieux m'a montré la phrase telle qu'elle avait été dite, et telle qu'il l'avait notée lui-même dans la commission. « J'ai interrogé enfin M. Germain, dont on connaît la franchise résolue, et il a constaté à son tour que la phrase avait bien été prononcée.

« Il est très commode de contester les faits qui vous gênent, monsieur Reinach, mais heureusement que ces faits ont des témoins. Et puisque vous avez eu l'impudence de les nier devant les électeurs, il est de notre devoir de les citer, — et je le cite. »

Cette réponse a été couverte d'applaudissements.

Qu'en pensent MM. Béral et C^o???

Conseil municipal de Cahors.

Séance du 28 août 1885.

Le Conseil procède à l'élection du secrétaire et à la formation des commissions pour la session d'août.

M. Pouzergues est nommé secrétaire. MM. Bousquet, Talou, Mazières, Bouyssou et Relhié sont désignés pour faire partie de la commission des finances.

MM. Pouzergues, Rouffy, Costes, Besse et Agié, sont désignés pour faire partie de la commission des travaux publics.

MM. Bousquet et Cayla sont désignés pour faire partie de la commission chargée de la confection de la liste des électeurs commerçants pour les élections consulaires.

Le Conseil donne un avis favorable :

1^o A une décision prise par la commission administrative de l'hospice et du bureau de bienfaisance ;

2^o A une demande formulée par la fabrique de l'église St-Barthélemy, tendant à être autorisée à accepter un legs fait par un particulier.

Une demande d'avis favorable pour la création d'une nouvelle foire le 3 juillet de chaque année, à Catus, n'est pas accordée.

Le Conseil donne son approbation à un compte de dépenses imprévues présenté par M. le maire.

Le Conseil approuve le traité à l'amiable passé entre le maire et M. Lézéret de Lamaurinie, pour cession de terrain et maison, nécessaires à l'élargissement de la rue Hautesserre, au prix de 8,000 francs.

Renvoi à la commission des finances de plusieurs demandes d'augmentation de traitement ou de secours.

Le Conseil décide de demander la déclaration d'utilité publique de divers terrains nécessaires à la construction de nouvelles rues et pour la construction de l'école normale des filles.

Le Conseil exprime ses regrets de ne pouvoir s'occuper encore, les finances de la ville ne le permettant pas, de la construction d'un marché couvert.

La Commission des finances est chargée d'examiner la demande d'abonnement qui sera faite à l'administration, pour l'entrée des vendanges, en vue d'obtenir la plus grande réduction possible.

Au sujet de l'établissement de l'école des filles à l'enclos Carrié, M. Delphour présente quelques observations et fait ressortir que l'emplacement de cette école ne peut pas permettre aux enfants du bas quartier de la ville de la fréquenter.

M. Ilbert s'associe aux observations de son collègue.

M. le maire déclare que les projets de cette école étant approuvés et toutes les formalités remplies, la ville perdrait la subvention de 65,000 francs que l'Etat a accordée et qu'il est trop tard pour récriminer.

Avant de lever la séance, M. le maire donne la parole à M. Rouffy, qui demande à l'administration de vouloir bien prendre toutes les mesures nécessaires et qui sont en son pouvoir, pour que les propriétaires qui auront accès sur les nouvelles rues en construction, ne puissent pas établir des lieux d'aisance et des fosses à fumier dans les conditions déplorables que l'on voit dans certaines rues de notre ville, et qui sont un danger pour la santé publique.

M. le maire, tout en reconnaissant les droits des propriétaires, dit qu'il veillera à ce que ces sortes de constructions soient faites dans des conditions convenables et obligera les propriétaires à se conformer, au point de vue de l'hygiène, aux lois et règlements sur la matière ; il tiendra la main à ce que la police applique rigoureusement les moyens dont elle dispose à ce sujet.

La séance est levée à dix heures.

Première portion du contingent.

— Voici le dernier numéro faisant partie, dans chaque canton du département, de la première portion du contingent de la classe de 1884.

- Cahors (Nord), 56. — Cahors (Sud), 52. — Castelnau, 39. — Catus, 81. — Cazals, 54. — Lalbenque, 63. — Lauzès, 39. — Limogne, 58. — Luzech, 64. — Montauq, 56. — Puy-l'Evêque, 69. — St-Géry, 31. — Bretenoux, 67. — Cajarc, 41. — Figeac, (Est), 69. — Figeac (Ouest), 44. — Lacapelle-Marival, 81. — Latronquière, 84. — Livernon, 47. — St-Céré, 71. — Gourdon, 45. — Martel, 74. — Payrac, 29. — St-Germain, 56. — Salviac, 41. — Souillac, 77. — Vayrac, 52.

Concours de poulinières et de pouliches

Résultats du concours de Cahors du 31 août 1885.

JUMENTS ET POULINIÈRES

- 1^{er} prix. 160 fr. M. Linon, à St-Paul-Labouffie.
- 2^e prix. 120 fr. M. Depeyre, à Cahors.
- 3^e prix. 100 fr. M. Tournié, à St-Denis.
- 4^e prix. 80 fr. M. Vignes, à St-Denis.
- 5^e prix. 80 fr. M. Cubaynes, à Lalbenque.
- 6^e prix. 80 fr. M. Linon à St-Paul-Labouffie.
- 7^e prix. 80 fr. M. Miquel, à Lalbenque.
- 8^e prix. 80 fr. M. Pouget, à Nadillac.

POULICHES DE 3 ANS

- 1^{er} prix. 140 fr. M. Tournié, à St-Denis.
- 2^e prix. Réserve.
- 3^e prix. 80 fr. M. Tournié, à St-Denis.
- 4^e prix. 70 fr. M. Tournié, à St-Denis.

POULICHES DE 2 ANS

- 1^{er} prix. 100 fr. M. Brugalières, à St-Denis.
- 2^e prix. Réserve.
- 3^e prix. 80 fr. M. Brugalières, à St-Denis.
- 4^e prix. 70 fr. M. Depeyre, à Cahors.

Figeac. — Dimanche dernier avaient lieu les élections du conseil municipal.

La liste radicale patronnée par M. Vival est passée toute entière.

Trésorerie. — Notre compatriote M. Ramel (Emile-Jean-Pierre), trésorier-payeur général à Saint-Brieuc est nommé trésorier-payeur général du Loiret, à Orléans.

Territoriale. — M. Contival est nommé capitaine au 131^e de l'armée territoriale.

Foires. — Par arrêté préfectoral, la commune de Lozech a été autorisée à établir treize foires qui se tiendront le dernier mardi de chaque mois, et la treizième, le 14 septembre.

Nominations dans les contributions indirectes.

— Par décision de M. le conseiller d'Etat directeur général des contributions indirectes, M. Bouyssou, de Gignac (Lot), aspirant au cadre secondaire des Contributions indirectes a été nommé préposé de 3^e classe du service des râperies à la Trace (Seine-et-Marne), et M. Barthes (Baptiste), de Cahors, candidat au cadre secondaire de l'administration des Contributions indirectes a été déclaré admissible pour l'emploi de préposé dans le service des sucres et des distilleries.

Oh ! la bureaucratie.

— Le *Siècle* signale un fait qui est véritablement inouï et qui montre combien le formalisme de notre bureaucratie militaire peut avoir, dans certaines circonstances, des conséquences déplorables. On a pu voir ces jours-ci à la gare de Marseille des soldats revenant du Tonkin avec des blessures tellement graves qu'il leur est impossible de rester au corps. L'un d'eux, amputé récemment de la cuisse, avait une jambe de bois. L'appareil portant sur une blessure à peine cicatrisée, le faisait vivement souffrir.

Par surcroît, le malheureux était atteint de vomissements et de diarrhée. Il avait cependant reçu l'ordre d'aller s'embarquer à Port-Vendres pour Oran où se trouve son corps, son certificat de réforme ne devant lui être délivré que dans cette ville. Ainsi, voilà un soldat malade, dont le renvoi dans ses foyers est reconnu inévitable et qui arrivant au Tonkin, ne peut obtenir sa libération qu'en traversant une seconde fois la Méditerranée. C'est véritablement de barbarie.

Nous nous joignons aux justes observations du *Siècle*.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 8 à 9 heures 1/2.)

PROGRAMME DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 1885.

- Le Caid (Pas redoublé) A. Thomas.
- Les Diamants de la Couronne (fantaisie) Auber.
- Zampa (fantaisie) Hérold.
- Le soir (Valse) O. Métra.
- Faust (fantaisie) Gounod.
- Polka des Bébé's Buot.

Bibliographie

Le Bon Journal, hebdomadaire, illustré à dix centimes, paraît toutes les semaines chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares. Il reproduit : *Micheline*, d'Hector Malot; *Jean Vaubaron*, de Xavier de Montépin; un grand souvenir judiciaire sur Troppmann et des nouvelles illustrées de A. Daudet, Guy de Maupassant, E. Chauvette, J. Moineaux, H. Escoffier, etc.

Le *Bon Journal* a acquis la première reproduction du nouveau roman de M. George Ohnet.

LA GRANDE MARNIÈRE

Prix de l'abonnement annuel, 8 francs par an, chez les éditeurs MARPON ET FLAMMARION, rue Racine, 26, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o

56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

- 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.
 - 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.
- S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LE MONDE

avant la

CRÉATION DE L'HOMME

Tel est le titre du nouvel ouvrage de

CAMILLE FLAMMARION

S'il est une question qui ait toujours intrigué et même passionné la curiosité humaine, c'est assurément celle de l'origine du Monde, de l'origine des êtres et de l'humanité elle-même. Il semble aujourd'hui qu'à l'ordre du génie humain tous les monstres antédiluviens aient tressailli dans leurs tombeaux et qu'ils se soient levés pour venir constituer eux-mêmes les scènes grandioses des âges disparus et montrer à l'Homme ses lointains ancêtres.

Ce tableau du *Monde avant la création de l'Homme*, Zimmermann avait entrepris de le tracer dans un ouvrage qui est resté célèbre, mais qui est depuis longtemps épuisé en librairie. Depuis vingt-cinq ans que cette œuvre a été écrite, la science a fait d'ailleurs des pas de géant. Aussi, les nouveaux Éditeurs de cet ouvrage ont-ils prié M. CAMILLE FLAMMARION de l'examiner avec soin et d'en donner une édition élevée au niveau des progrès de la science. Le savant Astronome, auquel ces études de cosmogonie ont toujours été familières par la parenté qu'elles offrent avec les bases mêmes de la doctrine de la Pluralité des Mondes, avait à peine commencé ce travail de révision qu'il s'est aperçu que l'œuvre déjà si belle de Zimmermann méritait d'être entièrement refondue.

Le succès de l'ouvrage était dès lors doublement assuré, et pour satisfaire à tous les désirs déjà exprimés, les Éditeurs lui ont donné la forme populaire qui a été accueillie avec tant d'enthousiasme par les innombrables lecteurs de l'*Astronomie populaire* et des *Terres du Ciel*.

L'ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Il sera illustré d'environ 300 figures, représentant les paysages du monde primitif, et de nombreuses planches en couleur.

On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de dix francs envoyé aux Éditeurs Marpon et Flammarion à Paris, 26, rue Racine.

Voulez-vous être au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde scientifique et industriel, suivre les progrès de l'électricité, de la chimie, de l'anthropologie, de l'histoire des animaux et des végétaux, étudier les magnifiques travaux que l'art de l'ingénieur sème à profusion sur notre sol, connaître les nouvelles méthodes et les nouveaux appareils des arts mécaniques et de l'agriculture, parcourir les deux hémisphères à la suite des vaillants explorateurs, être prévenu des expositions et des concours, vous distraire par des jeux et récréations où la science est mise à la portée de tous.

Vous trouverez tout cela dans *Science et Nature*, pour 20 fr. (Paris). 24 fr (départements), écrit par des spécialistes vulgarisateurs, tels que MM. Hamy, Angot, Chesnel, Henninger, Cunckel, Mangin, Ni-voit, etc., et illustré par les meilleurs artistes. Et si vous voulez faire un essai avant de prendre un abonnement, demandez, en envoyant 15 centimes pour l'affranchissement, un numéro spécimen à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 10, rue Hautefeuille.

INJECTION BROU

ZINCO-SATIURNINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule qui réussit, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

MAISON DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ
ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, ayant fait des achats très importants de Raisins secs, tels que : Samos, Chesmès et Corinthe, sera à même de livrer ses sortes à sa nombreuse clientèle, à des prix défiant toute concurrence.

Alcool, Colorant liquide, Essence de Vinaigre.

Chocolats Michaud-Larivière, depuis..... 1 fr. 40 le 1/2 kilog.
Id. Qualité recommandée..... 1 fr. 70 id.

Escompte 5 p. 0/0 par 5 kilos.

Tous nos Chocolats sont garantis pur Cacao et Sucre.

Café grillé, bon mélange..... 2 fr. 00 le 1/2 kilog.
Id. Supérieur à celui vendu partout ailleurs. 2 fr. 40 et 2 fr. 50 id.

Escompte 5 p. 0/0 par 2 kilos 1/2.

Qualité recommandée par la vente toujours croissante de ce produit.

Rayon spécial de Parfumerie et Savonnerie des premières Marques
Qui sont cotés à des prix exceptionnels.

Nota. — Afin d'éviter toute confusion, exiger les sacs et papiers portant le timbre de la Maison.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE NI DE REPRÉSENTANT

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRREPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur

rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

SANTAL DE MIDY

Supplément ophtalmique, cataplasme, injections, guérit en 48 heures les écoulements.

Ph^o MIDY, 113, Faub^o St-Honoré, Paris

VIN DE PEPTONE

de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.

PARIS, Pharmacie VIAL, 4, rue Baudouin.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, métrites des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions vésicales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, Layton.

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

COUSTILLAS Jeune
Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon VINAIGRE DE L'ÉTOILE de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréer, M

, mes saluts sincères,

COUSTILLAS Jeune.

PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre..... 30^f

Franco de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRÉSENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

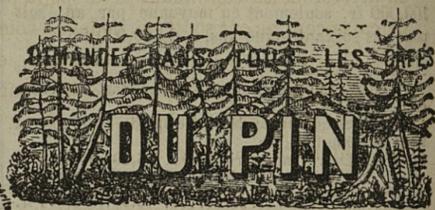
Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cache-mire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

MEMBRE DU JURY

BORDEAUX EX^o INT^o 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

HISTOIRE DE FRANCE ET DES Pays étrangers
GÉOGRAPHIE — COSMOGRAPHIE

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris
ET CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES

BIBLIOTHÈQUE UTILE

86 vol. in-18 de 192 p. chacun ; le vol. br. 60 c. ; cart. à l'angl. 1 fr. (envoi franco contre timbres ou mandats-poste.)

SCIENCES
ÉCONOMIE DOMESTIQUE
PHILOSOPHIE, DROIT USUEL

- MORAND. Introd. à l'étude des sciences physiques.
- CRUVEILHIER. Hygiène générale.
- CORBON. De l'enseignement professionnel.
- PICHAU. L'art et les artistes en France.
- BUCHÉZ. Les Mérovingiens.
- BUCHÉZ. Les Carolingiens.
- MORIN. La France au moyen âge.
- BASTIDE. Lutte religieuse des premiers siècles.
- BASTIDE. Les guerres de la Réforme.
- PELLETAN. Décadence de la monarchie française.
- L. BROTHIER. Histoire de la terre.
- SANSON. Principaux Faits de la chimie.
- TURCK. Médecine populaire.
- MORIN. Résumé populaire du Code civil.
- ZABOROWSKI. L'homme préhistorique.
- A. OTT. L'Inde et la Chine.
- CATALAN. Notions d'astronomie.
- CRISTAL. Les désemplois du travail.
- VICTOR MEUNIER. Philosophie zoologique.
- G. JOURDAN. La justice criminelle en France.
- G. ROLAND. Histoire de la maison d'Autriche.
- E. DESPOIS. Révolutions d'Angleterre.
- GASTINEAU. Génie de la science et de l'industrie.
- H. LENEVEUX. Le Budget du foyer.
- L. COMBES. La Grèce ancienne.
- FRED. LOCK. Histoire de la Restauration.
- L. BROTHIER. Histoire populaire de la philosophie.
- L. MARGOLLE. Les Phénomènes de la mer.
- L. COLLAS. Histoire de l'empire ottoman.
- ZURCHER. Les Phénomènes de l'atmosphère.
- E. RAYMOND. L'Espagne et le Portugal.
- EUGÈNE NOËL. Voltaire et Rousseau.
- A. OTT. L'Asie occidentale et l'Égypte.
- C. RICHARD. Origine et Fin des mondes.
- ENFANTIN. La vie éternelle.
- L. BROTHIER. Causeries sur la mécanique.
- ALFRED DORVILLE. Histoire de la marine française.
- FRED. LOCK. Jeanne d'Arc.
40. CARNOT. Révolution française, 2 vol.
- ZURCHER et MARGOLLE. Télescope et Microscope.
- BLERZY. Torrents, Fleuves et canaux de la France.
- P. SECCI, WOLF et BROU. Le Soleil et les Étoiles.
- STANLEY JEVONS. Économie politique.
- EM. FERRIERE. Le Darwinisme.
- LENEVEUX. Paris municipal.
- BOUILLON. Les Entretiens de Fontenelle.
- EDGAR ZEVORT. Histoire de Louis-Philippe.
- GEIKIE. Géographie physique.
- ZABOROWSKI. L'origine du langage.
- BLERZY. Les Colonies britanniques.
- ALBERT LÉVY. Histoire de l'air.
- GEIKIE. Géologie.
- ZABOROWSKI. Les migrations des animaux.
- F. PAULHAN. La physiologie de l'esprit.
- ZURCHER et MARGOLLE. Phénomènes célestes.
- GIRARD DE RIALLE. Les peuples de l'Afrique et de l'Amérique.
- JACQUES BERTILLON. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
- PAUL GAFFAREL. La défense nationale en 1792.
- HERBERT SPENCER. De l'éducation.
- JULES BARNI. Napoléon 1^{er}.
- BUXLEY. Premières notions sur les sciences.
- P. BONDOS. L'Europe contemporaine.
- GROVE. Continents et océans.
- REGARD. Les îles du Pacifique.
- ROBINET. La philosophie positive.
- RENARD. L'homme est-il libre ?
- ZABOROWSKI. Les grands singes.
- E. HATIN. Histoire du Journal.
- GIRARD DE RIALLE. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
- A. DORVILLE. Histoire contemporaine de la Prusse.
- DUFOUR. Petit dictionnaire des falsifications.
- F. HENNEGUY. Histoire contemp. de l'Italie.
- LENEVEUX. Le travail manuel en France.
- JOUAN. La chasse aux animaux marins.
- REGARD. Histoire contemp. de l'Angleterre.
- BOUANT. Histoire de l'eau.
- JOURDY. Le patriotisme à l'école.
- MONGREDIEN. Le libre échange en Angleterre.
- CREIGHTON. Histoire romaine.
- BONDOS. Meurs et institut. de la France, 2 vol.
- ZABOROWSKI. Les mondes disparus.
- J. REINACH. Léon Gambetta.
- H. BEAUREGARD. Zoologie générale.
- WILKINS. Antiquités romaines.

DICIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUBEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10 par la poste.